

PRÉVENIR LES CONFLITS

EN ENTREPRISE

PAR LA CPRIA DES HAUTS-DE-FRANCE



LE CONFLIT DE RELATION

est issu de la relation, de ce qu'on attend de l'autre. Il intervient lorsque les parties ont des besoins, des buts et approches différentes.



LE CONFLIT DE MÉTHODE

est issu d'une mésestimation sur la méthode, la technique ou les habitudes de travail.

Dans une entreprise, les conflits peuvent naître entre la direction et les salariés mais aussi entre collègues. Les solutions pour les limiter et les résoudre passent TOUTES par :

LE DIALOGUE

- Ne laissez pas les choses s'envenimer
- Adressez vous directement à la personne
- Basez vous sur des faits
- Exprimez vos ressentis, vos besoins
- Écoutez l'autre
- Définissez un objectif commun
- Référez vous à un responsable si le problème persiste
- Passez par un intermédiaire
- Prenez contact avec la CPRIA Hauts-de-France, un binôme composé d'un représentant salarié et d'un représentant employeur est à votre disposition



LE CONFLIT DE POUVOIR

est issu d'une recherche de pouvoir sur l'autre ou d'une divergence des intérêts.



LE CONFLIT DE TÂCHES

est issu d'une mésestimation sur la répartition des tâches, cela peut porter sur la personne en charge ou sur l'objet du travail.



Pour en savoir plus, scannez le QR-Code :
ou contactez nous, Tél : 07 81 47 53 89
Mail : secretariat@u2p-hautsdefrance.fr

